

LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention : Métiers de l'informatique : Licence professionnelle Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données (fiche nationale)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse, conception et conduite d'un projet lié à une application informatique - Conception de systèmes décisionnels et d'entrepôts de données - Conception, exploitation et administration de bases de données - Mise en œuvre, gestion et pilotage d'entrepôts de données - Conception et programmation d'applications web - Conception et programmation d'applications mobiles - Exploitation et pilotage de systèmes d'information 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><i>Compétences spécifiques</i></p>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir, installer et paramétrer les outils d'automatisation et de contrôle des systèmes d'information : automates d'exécution des traitements, des sauvegardes, outils de supervision, d'analyse de performance - Mesurer et analyser la performance et la conformité du système d'information à l'aide des données opérationnelles (statistiques, indicateurs, tableaux de bord, rapports...) - Mettre en œuvre des plans d'évolution ou de correction en liaison avec les données d'analyse du système d'information et les démarches d'informatique durable - Mettre en place les méthodes et les pratiques d'ingénierie des systèmes d'information en respectant les principes de transition écologique - Identifier et intégrer de nouvelles techniques et approches en vue d'optimisation et d'évolution du système d'information en utilisant les outils d'écoconception numérique - Configurer et paramétrer un progiciel - Concevoir et modéliser des architectures de bases de données et de systèmes décisionnels - Concevoir les interfaces applicatives pour les systèmes de gestion de données - Mener des analyses et des développements sur les bases de données et les systèmes décisionnels, en utilisant les langages de programmation adaptés au contexte - Mettre en place les éléments d'optimisation et de sécurisation des bases de données (détection des intrusions, gestion des incidents de sécurité, etc.) - Analyser, optimiser et transformer les données afin de mettre en place des systèmes décisionnels - Utiliser des outils de gestion d'entrepôts de données pour développer des rapports analytiques - Développer un schéma de système décisionnel en appliquant une méthodologie de conception et un outil de modélisation adapté - Concevoir et mettre en œuvre les bases de données relationnelles - Exploiter et administrer les bases de données relationnelles en veillant à la cybersécurité et à la protection des données personnelles (RGPD) - Concevoir et mettre en œuvre des applications web ou mobiles en lien avec le SI. - S'appuyer sur les outils d'IA dans l'exploitation des bases de données (analyse prédictives, sécurisation, optimisation, etc) - Appliquer les méthodes techniques pour assurer l'accessibilité des applications web et mobiles - Mettre en vigueur les référentiels et les standards d'écoconception logicielle 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins du client et rédiger le dossier d'étude d'expression des besoins - Réaliser l'étude préliminaire : cahier des charges et analyse fonctionnelle - Conduire les projets sur l'ensemble de leur cycle de vie, du recueil des besoins des utilisateurs jusqu'à la transmission aux services en charge de l'exploitation et du décommissionnement - Mettre en œuvre une méthodologie de conception de tests logiciels en valorisant les principes d'accessibilité d'un service numérique - Mettre en œuvre les règles et les normes en vigueur pour assurer la durabilité et la continuité d'un projet informatique - Assurer la formation des utilisateurs de progiciel <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.</i></p> <p><i>Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	